

**Commission d'orientation Cyclisme pour tous**  
**Le samedi 7 novembre 2015, Hôtel le Georgesville**

**Personnes présentes:** Hélène Soulard, Sophie Asselin, Léon Thériault, Sylvain Potvin, Dominique Côté, Léo Gagné, Francis Rancourt, Gaétan Leclerc, Anne-Joceline Cyr, Frédérique Moulin, André Michaud, Amélie Lepage

Début de la réunion à 9h00

Amélie Lepage ouvre la réunion en remerciant toutes les personnes présentes et Hélène Soulard souhaite la bienvenue à tous les participants.

Hélène Soulard présente le rapport d'activités de la saison 2015.

**9h45 Atelier #1 : Le profil des membres en Cyclisme pour tous**

*Résultats de l'analyse du sondage de fin de saison, préoccupations des membres, enjeux et défis*  
(voir présentation diapos #1-17)

Léon Thériault souligne que les ventes des commerçants de vélo ont augmenté de 65% récemment, confirmant l'effervescence autour du cyclisme.

Francis Rancourt pose la question à savoir quelle est la définition d'un membre.

Réponse : un membre doit posséder une licence annuelle pour être considéré comme tel.

À noter que les licences des membres Route et piste sont également acceptées dans les événements en Cyclisme pour tous.

Dominique Côté demande quels sont les avantages que procure la licence annuelle à 35\$.

Réponse : une couverture en assurance responsabilité civile et accident à l'année et en tout temps (entraînement, sorties de clubs, événements, etc.), l'accès à un réseau d'informations, représentations des membres qui s'entraînent sur les routes (TQSR, Groupe de travail, etc.).

Sylvain Potvin souligne le fait que les cyclistes ne comprennent pas la nécessité de prendre une licence (méconnaissance du pourquoi, de la valeur ajoutée).

Léon Thériault souligne que le mot licence porte à confusion. Il indique que les gens n'ont selon eux, pas besoin de licence pour rouler. Ils se contenteraient d'être membres (vs licenciés).

Francis Rancourt suggère qu'il pourrait être intéressant de poser la question aux membres (sondage annuel) à savoir s'ils perçoivent les avantages des événements fédérés.

Léon Thériault rappelle l'existence d'un club cycliste représentant 500 à 600 membres en Outaouais et propose qu'une approche soit initiée à nouveau pour exposer les services offerts par la FQSC. Il rappelle également que des regroupements tels le RAV et l'ACDA sont constitués d'influenceurs de différents domaines et qu'il serait intéressant de tenter de les impliquer.

## 10h15 Pause (15 minutes)

### 10h30 Atelier #2 : Sécurité routière :

*Point d'information concernant le Groupe de travail formé par le ministre des transports Robert Poëti en 2014, la Table québécoise de la sécurité routière, le Tour du Silence et les autres initiatives de sensibilisation.*

(Voir présentation diapos #18-24)

### **10h45 Présentation de Sylvain Landry, Sûreté du Québec :**

#### **Roulons avec classe & l'encadrement dans les événements cyclistes**

Sylvain Landry, responsable de l'équipe de la sécurité routière à la Sûreté du Québec, présente le programme « Roulons avec classe ». Depuis quelques années, il y a une recrudescence du nombre d'événements, de clubs et d'adeptes et on dénombre malheureusement près de 300 blessés par année. Ce sujet est devenu une préoccupation sociale, qui se retrouve régulièrement dans les journaux et qui est même politisé. Le mandat de son équipe est d'assurer la sécurité de tous les utilisateurs du circuit routier. Ils font des interventions stratégiques dans la résolution de problème. Ceux-ci ont développé des nouvelles stratégies pour 2013-2020 basées sur des études universitaires. En l'absence d'outils de communication pour faire de la prévention entre la FQSC (et tous les adeptes de cyclisme) et les automobilistes, il faut en développer. Son équipe et lui ont approché Vélo Québec et la FQSC afin que le message ait une portée et soit partagé. Il a aussi souligné que 60% des décès en vélo sont reliés à des accidents aux intersections. Les principaux objectifs sont la promotion des comportements sécuritaires et responsables, le respect des règles en vigueur et le partage de la route. Pour ce faire, ils ont conçu un code de vie (feuillelet distribué pendant la réunion) qui est aussi disponible sur un microsite internet. En 2015, les 5000 dépliant produits ont tous été écoulés. La SQ a aussi participé aux Défis du parc de la Mauricie et a fait la promotion du code de vie dans 21 activités du district Ouest. Sylvain Landry mentionne que selon lui, un des vecteurs de promotion les plus efficaces sera les clubs cyclistes.

#### **Discussions concernant l'initiative Roulons avec classe :**

Léo Gagné demande s'il est possible d'utiliser le logo Roulons avec classe?

Réponse : En contactant la FQSC, nous pourrions récupérer le logo pour l'ajouter sur les maillots de clubs et d'événements

Sylvain Potvin demande s'il est possible d'être sur le site lorsqu'on adhère?

Réponse : Oui, et les logos des partenaires qui adhèrent (clubs, organisations, etc.) sont également ajoutés sur le site Roulons avec classe.

Léon Thériault mentionne qu'il serait inconfortable d'inciter fortement les clubs, à moins qu'ils adoptent déjà un comportement irréprochable à l'égard du Code de la sécurité routière.

La FQSC doit en faire la promotion et les clubs doivent faire la démonstration claire qu'ils ont pris des engagements et qu'ils adoptent un code de conduite clair et sécuritaire.

Gaétan Leclerc demande si la SQ ira dans les portes pour former les policiers?

Réponse : Non, mais des outils seront diffusés pour véhiculer les messages.

Hélène Soulard pose la question à savoir si la SQ a l'intention de faire une campagne de sensibilisation au sujet de la vulnérabilité des cyclistes (comme c'est le cas pour les motocyclistes).

Réponse : le mandat de sensibilisation relève principalement de la SAAQ qui fait le choix des campagnes et messages à prioriser.

Léon Thériault mentionne qu'il serait peut-être intéressant de revoir les termes utilisés au point 5 du Code de vie et qu'on fasse référence à « un espace sécuritaire » (plutôt que de préciser qu'il est interdit de dépasser un cycliste dans la même voie si l'espace est insuffisant).

Sylvain Potvin demande quel est le nombre maximal de cyclistes par peloton.

Réponse de Sylvain Landry : 15 cyclistes par peloton maximum, à la file indienne. Il rappelle que rouler à deux de large est toujours interdit selon le Code actuel.

Gaétan Leclerc propose qu'il serait intéressant d'inclure le logo Roulons avec classe aux panneaux du MTQ/SAAQ de la même manière que la route des baleines, etc.

Francis Rancourt demande comment nous pourrions diffuser les messages auprès des automobilistes? Sylvain Landry mentionne que les 5 000 premiers dépliants ont été écoulés en quelques semaines à peine et que la SQ va poursuivre ses efforts avec ses partenaires afin que le message soit véhiculé.

Sylvain Potvin demande si la FQSC a prévu certains mécanismes pour s'assurer que les clubs qui souhaitent s'afficher comme partenaire de l'initiative Roulons avec classe soient vérifiés (ex : comportement, le fait que tous les membres soient affiliés à la FQSC, etc.).

Réponse : nous pourrions nous pencher sur la question, mais il faut garder en tête que plus le projet sera adopté et diffusé par les partenaires, plus nous sommes susceptibles de voir un changement de mentalité s'opérer.

### **Discussions concernant l'encadrement policier :**

Sylvain Landry rappelle le contexte autour de la facturation pour les services policiers dans les événements cyclistes (encadrement). Il mentionne que le comité se penche toujours sur la question, afin de déterminer les critères objectifs qui amèneraient une équité entre les différents types d'événements, partout au Québec.

La situation actuelle est la suivante :

40 000 heures allouées en 2013 pour l'encadrement des événements spéciaux; 32 000 heures en 2014 (18 000 juste en événements culturels et sportifs). Du côté du cyclisme, 90 événements ont une incidence d'envergure, dont 60 de grande envergure. De ce nombre, environ une quinzaine d'événements ont reçu une facture en 2015 (Gran Fondo 2014-2015 Mégantic, Tour de Beauce), au tarif de 86\$/h/policier.

Amélie Lepage rappelle que du côté des organisations, le choix des routes demeure un aspect sur lequel on peut jouer et qui aura une incidence sur la sécurité à mettre en place. Conséquemment, cela pourra réduire le nombre d'effectifs policiers qui pourrait être nécessaire pour sécuriser l'événement.

Idéalement, la SQ souhaiterait pouvoir traiter l'encadrement d'événements comme le service de transport hors-norme. Cela passerait ainsi par une réglementation et n'impliquerait aucun temps supplémentaire pour le personnel. La SQ confirme qu'elle souhaite former ses équipes pour l'encadrement comme il n'y a plus d'équipe tactique.

Francis Rancourt affirme qu'il sera important de connaître rapidement les paramètres et détails relatifs à la facturation afin de les prendre en compte dans l'organisation de leurs événements pour 2016 et afin de fixer le coût d'inscription en conséquence.

Il ajoute qu'il a reçu 3 factures pour ses événements en 2015 et que ce ne sont pas les mêmes critères qui ont été appliqués pour les 3 événements. Il s'inquiète sur l'équité entre les différentes organisations.

### **12h00 Pause dîner (75 minutes)**

### **13h15 Poursuite de la discussion autour de l'Atelier #1**

*Augmentation du membership, stratégie pour inciter les clubs à devenir membres et communications*

Amélie Lepage rappelle la stratégie actuelle :

- Être présents publiquement, informer sur les services offerts par la FQSC & rappeler nos objectifs et valeurs
- Rencontrer les clubs et leurs présenter l'intérêt d'être membres de la FQSC
- Négocier des rabais pour les membres

Léon Thériault rappelle que dans le passé, plusieurs clubs cyclistes se regroupaient annuellement (Interclubs). C'est suite à ces rencontres que les clubs présents ont décidé de joindre la FSQC afin que la clientèle des cyclistes qui s'entraînent sur les routes soit représentée spécifiquement. Lorsque le secteur CPT a été créé, Léon Thériault et Pol Dussaussois ont rencontré ensemble de nombreux clubs à travers le Québec pour leur présenter notre offre de service. Selon lui, si la FQSC parvient à devenir une référence pour les médias en termes de sécurité routière, cela facilitera le recrutement auprès des clubs.

Francis Rancourt suggère que le problème réside peut-être dans le fait que plusieurs ne connaissent pas la FQSC et les services offerts aux membres. Il est d'avis que l'augmentation du membership passe par les clubs et que pour les attirer, il faut que leurs membres se sentent interpellés par les interventions de la FQSC.

Hélène Soulard propose de visiter, informer et démontrer la présence de la FQSC à tous les clubs fédérés et non fédérés (faire le répertoire des clubs).

Anne-Joceline Cyr mentionne qu'elle ignorait qu'elle n'était pas assurée par la SAAQ lorsqu'elle est à vélo. Promouvoir cette information pourrait inciter les gens à devenir membres.

Sylvain Potvin abonde dans le même sens et rappelle que les cyclistes sont ignorants des risques et que pour cela, il pourrait être intéressant de faire une publicité pour sensibiliser les gens à cet effet. (ex : cas d'un cycliste fédéré qui n'a pu être indemnisé par la SAAQ, mais qui était assuré par la FQSC).

Léo Gagné souligne l'importance d'avoir un porte-parole « officiel » en matière de sécurité routière à la FQSC. Ex : Suzanne Lareau = porte-parole pour VQ, Steve Guilbeault = porte-parole pour Équiterre.

Sophie Asselin croit aussi que la FQSC a besoin d'un porte-parole que la population associerait à la FQSC et qui pourrait être interpellée sur tous les sujets qui nous concernent.

Léo Gagné mentionne également que Twitter serait un meilleur outil que Facebook pour rejoindre les médias et se positionner comme interlocuteur incontournable lorsqu'il est question de sécurité routière.

Dominique Côté demande s'il pourrait être envisageable d'offrir un rabais aux membres lorsqu'ils s'inscrivent à un événement sanctionné.

Réponse des organisateurs : Les organisateurs présents ne sont pas favorables à une telle mesure, qui complexifierait la programmation des inscriptions en ligne et qui viendrait s'ajouter à plusieurs types de rabais déjà offerts. Ils soulignent cependant que nous pourrions publiciser davantage le fait que les licenciés peuvent économiser 5\$ lorsqu'ils participent à des événements.

Léo Gagné rappelle que dans le contexte où les boutiques de vélo constatent une augmentation des ventes importantes, nous pourrions utiliser ce réseau pour véhiculer les infos sur les avantages de devenir membre de la FQSC. Il mentionne également que nous pourrions voir les possibilités pour avoir accès à des spots publicitaires à des taux préférentiels/gratuits?

Sylvain Potvin suggère que nous développons des outils pour aller chercher les membres.

Hélène Soulard : Propose début janvier d'organiser une demi/journée de brainstorming pour trouver et bâtir des outils et les éléments qui faciliteraient la promotion du membership. La majorité du tour de table serait intéressée à participer à cette rencontre. Sylvain propose de mettre une salle de l'école du vélo à contribution si la rencontre est à QC.

### 14h00 Atelier #3 : Les événements en Cyclisme pour tous

*État de la situation concernant les événements sanctionnés, règles d'attribution des dates au calendrier, Promotion du calendrier 2016 par la FQSC, Encadreurs en événements (tendance, exigences, recertification, etc.) (Voir diapositives 25 à 32).*

#### Règles d'attribution des dates au calendrier :

Contexte et situation actuelle :

Nous disposons en principe de 19 week-ends depuis le début mai jusqu'à la fin septembre. Le nombre d'événement tend à croître annuellement et les fins de semaines disponibles se font donc de plus en plus rares. De plus, certains conflits se posent à chaque année pour différentes raisons (événements qui souhaitent changer de date en raison de contraintes, dates qui « bougent » dans le temps, événements en marge d'un événement international relevant de l'UCI, etc.) et nous sommes bien conscients qu'il n'est pas souhaitable de déroger aux règles en place. D'où le désir de revoir ensemble s'il serait pertinent de modifier ces règles qui, actuellement, vont comme suit :

#### **Critères d'attribution actuels:**

- Ancienneté de l'événement
- Potentiel de croissance démontré de l'événement
- Une seule Grande Classique par fin de semaine
- Minimum de 300 km entre deux événements se tenant le même week-end ou minimum 250 km si ce sont deux randosportives

Amélie ouvre le sujet en sondant les organisateurs présents à savoir s'ils considèrent important le fait de protéger les dates au calendrier. Réponse unanime de la part des organisateurs présents (et autres membres): il s'agit d'une règle très importante pour eux qui les incite à faire sanctionner leur événement.

Sophie Asselin souligne qu'il faut garder en tête les événements qui ne sont pas au calendrier de la FQSC (et donc, sur lesquels nous n'avons pas de contrôle) mais qui convoitent la même clientèle.

Si on protège la date on n'a pas peur que les organisations ne veulent plus être fédérées. Réponse de

Gaétan Leclerc souligne qu'il est plus facile d'obtenir le soutien des corps policiers lorsque les événements sont sanctionnés. Il ajoute qu'il faut également prendre en considération les autres types d'événements, qui font parfois appel aux mêmes effectifs policiers ou médicaux (ex. Festival Western de St-Tite en même temps que le Gran Fondo Lac-Mégantic).

Amélie Lepage sonde la réaction des gens présents à savoir si nous devrions revoir la règle selon laquelle les Grandes Classiques ont l'exclusivité de la fin de semaine à laquelle ils se tiennent. (Pourrions-nous envisager qu'un autre événement se tienne si par exemple, il avait lieu à 300 km d'une Grande Classique, sachant que par définition, une Grande Classique est un événement très bien établi qui se positionne déjà comme un incontournable?)

Les réponses sont à peu près unanimes sur la question : nous devrions conserver cette règle tel quel.

Pour les raisons évoquées précédemment, Gaétan Leclerc doute qu'il serait sage de céder un événement en même temps que le Grand Défi Pierre Lavoie par exemple, sachant que ce dernier draine beaucoup de ressources (policiers, médical, encadreurs).

Francis Rancourt confirme que la règle qui donne l'exclusivité d'un week-end aux Grandes Classiques lui est chère (Gran Fondo Garneau-Québecor) autant du point de vue de la participation potentielle que pour les effectifs qui sont sollicités. Il ajoute que c'est la raison qui l'incite le plus à faire sanctionner ses événements.

Léo Gagné se questionne à savoir si les organisations se priveraient d'une clientèle importante avec une règle qui permettrait à un événement de se tenir à 300km d'une Grande Classique par exemple. Francis Rancourt explique l'importance de la clientèle provenant de l'extérieur, principalement pour les partenaires de l'événement (retombées économiques dans la région – hébergement et repas). De plus, même si le nombre de participants provenant de plus de 300 km représente une petite proportion des inscrits, ces inscriptions augmentent la rentabilité de manière importante puisqu'elles s'ajoutent aux revenus alors que les frais fixes sont déjà couverts par les autres inscriptions.

### **Encadreurs en événements :**

#### **État de la situation :**

La formation d'Encadreurs en événements a été mise sur pied en 2014 et plusieurs personnes ont été formées depuis. De plus en plus d'organisations font appel aux encadreurs certifiés par la FQSC, ayant eu l'occasion de percevoir la valeur ajoutée qu'ils représentent pour les participants, autant d'un point de vue de l'expérience vécue que de la sécurité et l'encadrement.

Amélie Lepage précise que le comité qui avait été formé au moment de la création de la formation se réunira à nouveau prochainement pour faire une mise à jour des contenus et pré-requis (ex : formation médicale). Les exigences en lien avec la re-certification obligatoire seront également discutées à cette occasion.

**15h30 Élections du secteur Cyclisme pour tous**

**Postes en élection :** Directeur technique et Vice-présidence

**Directeur technique :**

Léo propose Sylvain Potvin

Dominique Côté se propose

Dominique Côté est nommé

**Vice-présidence :**

Sylvain Potvin propose Hélène Soulard

Hélène Soulard est nommée

**15h45            Retour en groupe et bilan de la commission d'orientation**

**16h00            Fin de la commission d'orientation**